

Invitation au 40^{ème} Karrim'**HOC**

Retour à la tradition avec une formule avec logement (à Massembre) mais seuls 240 lits sont mis à notre disposition ce qui signifie donc premiers inscrits (en ordre de paiement), premiers servis.

Il y aura néanmoins la **possibilité de loger sur place pour les détenteurs d'un mobil-home** (formule avec ou sans le repas du samedi soir et le petit déjeuner du dimanche matin).

Vous pouvez également réserver vous-même votre logement dans la région de Louette-Saint-Pierre.

Comme l'an dernier, la formule de participation à une seule journée reste possible.

Le classement général sera établi uniquement pour les équipes qui participeront aux 2 jours.

Nos fidèles participants pourront, s'ils le souhaitent, faire les parcours avec leur sac à dos mais aucun contrôle de ceux-ci ne sera effectué.

Une carte par étape sera attribuée à chaque participant pour les coureurs et 1 carte par groupe de randonneurs (ceci dans un souci d'anti-gaspillage).

Pour les randonneurs, vous aurez malgré tout la possibilité d'en posséder davantage **gratuitement** à condition **d'en avoir fait la demande lors de l'inscription.**

Pas de navettes cars cette année. Les concurrents se rendront avec leur véhicule au lieu de leur logement ou à celui proposé par l'organisation : Massembre situé à 33 km.

Le traditionnel bar du samedi soir se situera à Massembre.

Le centre de course, situé à Louette-Saint-Pierre (commune de Gedinne), est le même pour les 2 jours.

Adresse : Salle des Fêtes - Rue du Centre, 6 à 5575 Louette-Saint -Pierre.

Les circuits (3 distances coureurs et 2 distances marcheurs) seront organisés en boucle au départ du centre de course.

Plus d'information sur le Karrim'**HOC** sur le Web à l'adresse :

<https://www.karrimhoc.be>

Pour en savoir plus sur notre club, visitez également le site du HOC :

<https://www.hoc-net.be>

Organisation générale

Les cartes utilisées sont des cartes IGN.



Samedi 03 février 2024 :

Pour les coureurs :

3 formules : A : 18 kms B : 15 kms C : 12 kms

Inscription obligatoire par équipe de deux coureurs.

Les participants doivent disposer d'un Sportident ou le demander préalablement; ils le recevront sur place moyennant une location de 2€ par étape et une caution de 50€ ou une carte d'identité.

Pour les marcheurs : 2 formules : D : 16 kms E : 12 kms

Circuits techniquement plus faciles, principalement sur sentiers et chemins.

Inscription obligatoire mais en formule randonneurs, le secrétariat propose une simplification en autorisant une inscription unique par groupe. Dans ce cas, il suffit de renseigner un nom de correspondant (chef de groupe) et le nombre de participants adultes et juniors sur le bulletin d'inscription.

Dimanche 04 février 2024 :

Formules identiques à celle du samedi :

Pour les coureurs :

3 formules : A : 18 kms B : 15 kms C : 12 kms

Inscription obligatoire par équipe de deux coureurs.

Départ en chasse, pour les coureurs participants aux deux jours classés à moins de 30' des premiers de votre formule. Vous en serez informés au plus tôt à la suite de la première étape.

Les participants doivent disposer d'un Sportident ou le demander préalablement; ils le recevront sur place moyennant une location de 2€ par étape et une caution de 50€ ou une carte d'identité.

Pour les marcheurs : 2 formules : D : 16 kms E : 12 kms

Circuits techniquement plus faciles, principalement sur sentiers et chemins.

Inscription obligatoire mais en formule randonneurs, le secrétariat propose une simplification en autorisant une inscription unique par groupe. Dans ce cas, il suffit de renseigner un nom de correspondant (chef de groupe) et le nombre de participants adultes et juniors sur le bulletin d'inscription.

Inscriptions :

L'organisation de cette activité engendre l'engagement d'un certain nombre de frais pour notre club : impression des cartes, frais de logiciels, locations des salles, déplacements, taxe fédérale etc.

Nous vous proposons cette année 5 FORMULES :

- 2 jours avec logement et repas : 83€/participant (73€ moins de 18 ans)
- 2 jours sans logement et AVEC repas : 59€/participant (49€ moins de 18 ans)
- 2 jours sans logement et sans repas : 32€/participant (22€ moins de 18 ans)
- uniquement samedi : 22€/participant (17€ moins de 18 ans)
- uniquement dimanche : 22€/participant (17€ moins de 18 ans)

ATTENTION : la formule sans logement et avec repas est exclusivement réservée aux personnes qui logent sur le parking de Massembre en mobilhome.



Pour les logeurs en camping-car : le montant des repas est unique (package pas de possibilité de prendre uniquement le souper ou uniquement le petit-déjeuner).

L'inscription préalable est obligatoire et sera possible sur internet à partir du **dimanche 3 décembre à 8h00** sur <https://www.karrimhoc.be>
Clôture des inscriptions le 21 janvier à 23h59. Pas d'inscription sur place.

Votre inscription ne sera définitivement prise en compte qu'après réception du paiement. (uniquement par virement) au numéro de compte :

IBAN : **BE26 0359 0843 2929** - BIC : **GEBABEBB** - Intitulé du compte : "Karrim HOC"

Communication : **LA FORMULE CHOISIE** + nom du "correspondant-responsable" + le nom de la(des) personne(s) avec qui vous souhaitez partager la chambre.

Logement à Massembré : chambres de 4 à 10 personnes.

Le jour de l'activité :

Les participants se rendent au secrétariat, **chaque inscrit** (pour les coureurs) reçoit une carte IGN sur support indéchirable et son Sportident si demandé. Pour les randonneurs 1 carte/équipe (ou plus si demandé à l'inscription).

Les randonneurs recevront la copie de la localisation des postes et leurs définitions au secrétariat le samedi et le dimanche.

Pour les coureurs, une copie par équipe (sur papier ordinaire) de la localisation des postes, avec leur définition, sera distribuée peu après le départ.

Par équipe ou par groupe, munissez-vous d'une boussole, d'un feutre (encre indélébile) ou d'un crayon gras (efficace en temps de pluie).

Après avoir effectué leur parcours, les participants auront accès à une buvette avec possibilité de petite restauration (croque-monsieur et hot-dog **UNIQUEMENT LE DIMANCHE**).

Les souvenirs y seront distribués à l'issue des parcours le samedi pour les participants du jour et pour les inscrits aux 2 jours ; le dimanche pour les participants du jour .

Pour ceux qui logent à Massembré, la buvette y sera ouverte dès 16h. Logement accessible à partir de 14h30.

Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation de votre part. Les organisateurs se réservent le droit de déroger à cette règle après analyse de la situation.

Renseignements supplémentaires:

secretariat@karrimhoc.be ou 0471/21 46 22

